

Mémoire sur le plein air urbain dans le quartier d'Orsainville

Dans le cadre de la démarche de participation publique de la Ville de Québec
pour la réalisation du nouveau plan directeur du plein air urbain

par
Conseil de quartier d'Orsainville
ConseilQuartier.Orsainville@ville.quebec.qc.ca

2023-07-27

1. Avant-propos

Un concours de circonstance a fait en sorte que les informations portant sur ce sujet n'ont pu être jusqu'à présent déposées dans le cadre de cet important exercice de préparation du nouveau plan directeur du plein air urbain à Québec. Nous voulons par ce mémoire compléter et justifier les préoccupations et les propositions du quartier, ceci pour qu'elles soient mieux prises en compte dans l'élaboration de ce plan directeur.

Nous étions dans la foulée de la naissance du nouveau conseil de quartier d'Orsainville en novembre 2022 occupé par son organisation, son appropriation des dossiers historiques du quartier, et la formation d'un comité de travail environnement mai 2023. Finalement, à la dernière assemblée du conseil le 28 juin dernier le conseil a décidé qu'un mémoire sur le plein air urbain pourrait être préparé par le comité de travail environnement. La conseillère municipale sur place qui est aussi attachée à la préparation du plan directeur du plein air urbain nous a indiqué qu'il y aura certainement un moyen de traiter ce mémoire dans le cadre de cette consultation. Nous sommes maintenant prêts par ce mémoire à faire connaître les aspirations des orsainvillois par rapport au plein air urbain à Orsainville et ainsi à Québec.

Nous croyons que ce mémoire est pertinent et souhaitons qu'il soit traité dans le cadre de la Phase 2 Activités de participation publique ciblées d'avril à septembre 2023. Nous souhaitons ainsi que nos commentaires soient considérés et nos propositions soient même priorisées dans l'horizon de la dizaine d'années de ce plan directeur.

2. Orsainville, un quartier pour le plein air

Comme plusieurs quartiers de la couronne Nord, Orsainville est un lieu privilégié à Québec pour la pratique du plein air. (Figures 1 et 2) Son histoire¹ regorge de faits et de lieux qui témoignent de cette vocation. Ses atouts tels que les nombreuses rivières qui y sillonnent et ses grandes forêts qui le ceinturent ont toujours attiré les citadins de Québec.

« On a peine à imaginer aujourd'hui que Charlesbourg a été un lieu de prédilection pour les villégiateurs. Pourtant, jusqu'à la fin des années 1930, la bourgeoisie de Québec est attirée par ce milieu rural et agricole où champs et boisés sont traversés de ruisseaux et de rivières. Les rivières des Roches, du Berger, des Commissaires, Jaune ainsi que le lac Jaune et le ruisseau du Valet se prêtent à la baignade ou à la promenade en chaloupe. Juin venu, des citadins empruntent la route de Charlesbourg pour fuir les chaleurs estivales. Randonnées à pied ou à bicyclette, baignades, pique-niques, croquet sur sable, jeux d'anneaux, badminton et parties de tennis constituent les activités estivales pratiquées. »¹



Figure 1 : Course de canots chez les Dombrowski en août 1941. ASHC ; collection Paul Delisle.

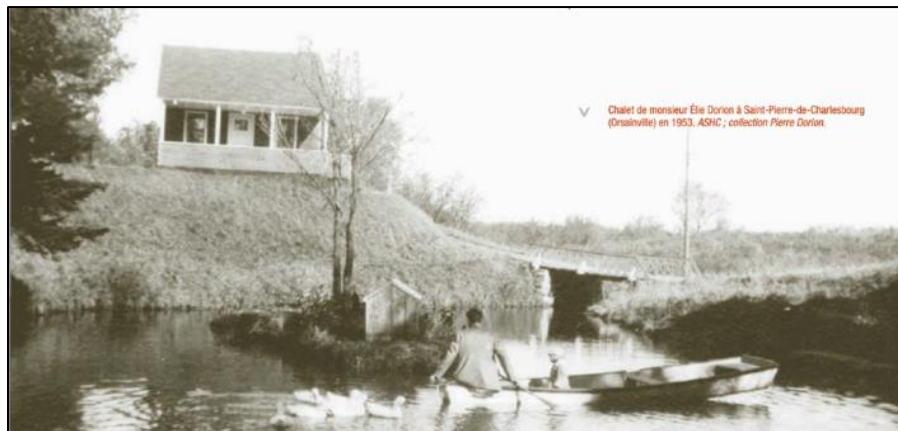


Figure 2 : Chalet de monsieur élie Dorion à Saint-Pierre-de-Charlesbourg (Orsainville) en 1953. ASHC ; collection Pierre Dorion.

¹ 2008, Découvrir Québec. Arrondissement de Charlesbourg. Ville de Québec. ISBN 978-2-89552-056-6. 55p.

Depuis 1931, Orsainville attirait souvent au Jardin zoologique (**Figure 3**) les gens de Québec, des environs et du Québec, qui en plein air, le parcourait en découvrant ses sentiers et ses jardins bien aménagés. En 2006, une partie importante du site fût transformée en Parc des Moulins. Puis en 2016, les sentiers du boisé le ceinturant furent accessible à la population. Il est prévu d'ouvrir sa partie centrale d'ici peu en 2023-2024.



Figure 3 : Porte d'accueil du Jardin zoologique de Québec (devenu du Québec) circum 1960.

Même le système odonymique du nom des rues d'Orsainville nous rappelle à tout moment le lien de ce quartier avec la nature et le plein air. Ses rues tantôt baptisées de noms de fleurs (roses, jacinthes, glaïeuls, pervenches, ...) tantôt de noms d'espèces animales (lynx, courlis, orignal, daim, blaireaux, martinets, ...) nous font voyager en pleine nature lorsqu'on les parcourt.

3. Plein air urbain

Si les termes plein air et urbain sont facilement définissables, leur conjugaison en lieu et type d'activités est plus complexe. Ce sont des activités diverses qui se pratiquent à l'extérieur dans la ville. On se plaît à les diviser en plein air de loisir et de sports, ici ce sont des activités à l'extérieur, et en plein air en nature, ici ce sont des sites naturels fréquentés ou utilisés. Un chevauchement de ces deux ensembles est toutefois possible. Ainsi on peut faire du loisir et du sport en nature.

Notre mémoire s'est surtout penché sur le plein air urbain en nature. Le concept de « Trames vertes et actives » (**Figure 4**) promu par les organismes Milieux de vie en santé et Nature Québec, nous inspire dans notre analyse. On y retrouve la dimension de quartier avec ses composantes naturelles et des activités qui nous sont familières.

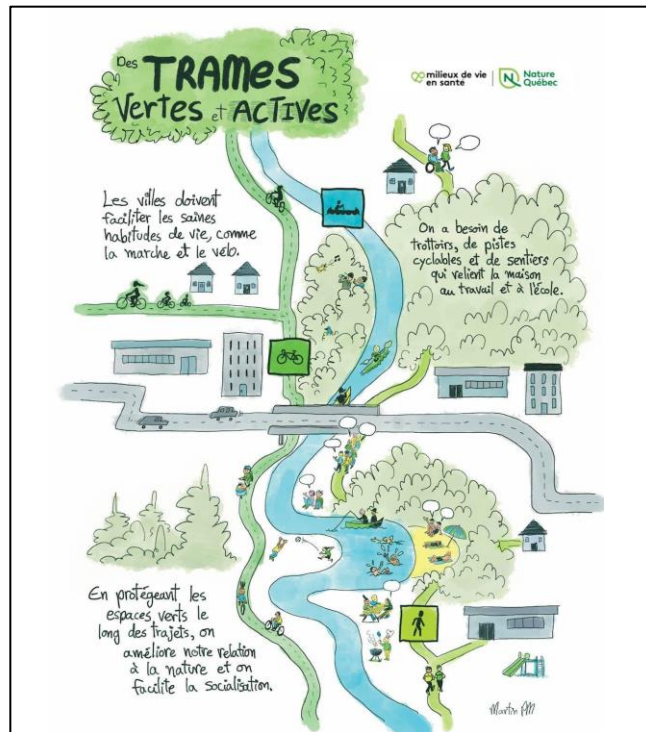


Figure 4 : Trames vertes et actives. Milieu de vie en Santé et Nature Québec. 2023

Dans notre réflexion, on a aussi été éclairé par le « Guide le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal ! »² On y retrouve des aspects intéressants et qui nous sont chers comme la définition du plein air de proximité, ses bénéfices et ses retombées tant économiques, sociales et environnementales. On y aborde ses enjeux et des pistes d’actions. La description de projets et de lieux de plein air, dont certains dans la grande région de Québec, complète ce guide.

3.1. Déploiement des bases et activités de plein air à Québec

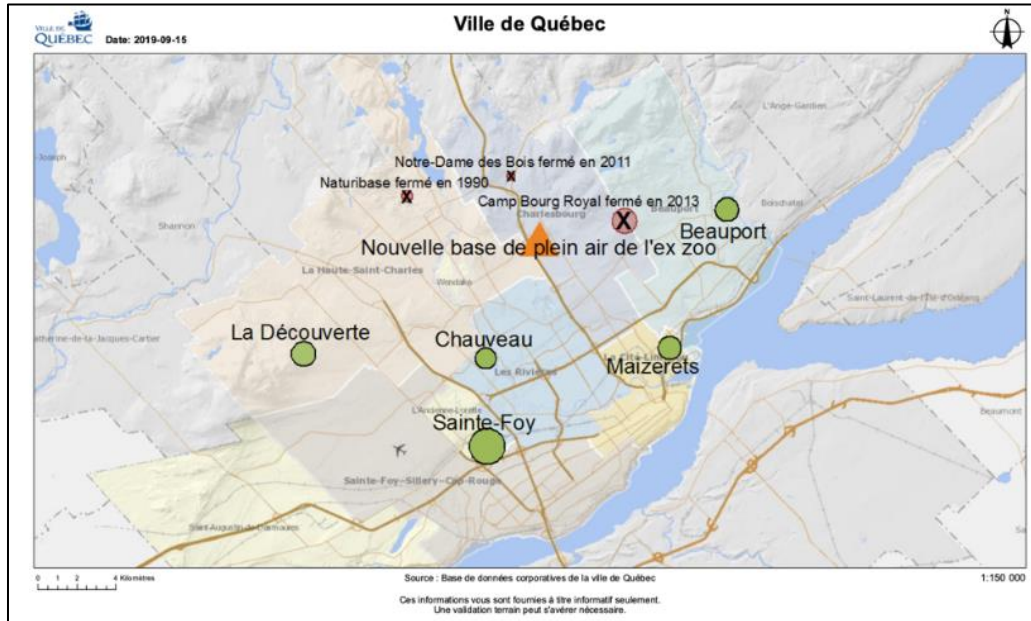
Probablement inspiré entre autres par le magnifique et grand site des Plaines d’Abraham connu et utilisé par un grand nombre de citoyen, Québec s’est doté au fur à mesure du temps de sites consacrés au plein air.

Dans les années 80, le Domaine de Maizerets avec sa Société développait un autre site de plein air à proximité d’un quartier. Une réussite qui aujourd’hui rayonne et sert occasionnellement à une bonne partie de la population de Québec. Puis avec les années se sont aussi implantées la base de plein air de Sainte-Foy, de la Découverte, de Beauport et du Parc Chauveau. Finalement, dans une formule originale l’association pour la protection de l’environnement du lac Saint-Charles (APEL) maintenant AGIRO dans un but de conservation de ces milieux naturels uniques, aménage et opère depuis le Marais du Nord.

² 2021. Guide de plein air de proximité : un outil pour le développement local; et municipal ! Ministère de l’éducation. 38 p. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Guide_plein-air-proximite-municipal.pdf

D'autres types de site où on peut pratiquer le plein air se sont aussi développés le long de ses cours d'eau : Promenade Samuel-de-Champlain, sentier linéaire de la rivière Saint-Charles, parc des rivières Beauport, Cap-rouge et du Berger (tronçon amont). On compte également de nombreux petits parcs naturels soupoudrés à travers Québec.

Toutefois, dans sa partie Nord, il y a un vide. Surtout depuis la fermeture de trois bases de plein air très fréquentées : Naturibase du Lac Saint-Charles en 1990, Notre-Dame des Bois en 2011 et Camp Bourg-Royal en 2013 (**Figure 5**).



Base de plein air		Superficie (m2)
La Découverte		310 000
Sainte-Foy		1 178 280
Parc Chauveau		934 580
Domaine Maizerets		270 000
Centre plein air de Beauport		472 292
FERMÉE		
Naturibase du Lac Saint-Charles	1990	?
Camp Bourg Royal	2013	240 000
Notre-Dame des Bois	2011	?

Figure 5 : Localisation et superficies des bases de plein air actuelles et fermées à Québec.

Nous souhaitons que ce déficit en centre de plein air dans la partie Nord de Québec (**Figure 6**) soit comblé par le développement d'un nouveau centre, le « Centre de plein air de Charlesbourg ». Il ne s'agit pas seulement d'un site mais de l'accès plus facile à des activités des services et des événements (**Figure 7**) en plein air nature à la population de tous âges de Charlesbourg, de Notre-Dame-des Laurentides et de Saint-Émile et même du tout Québec.

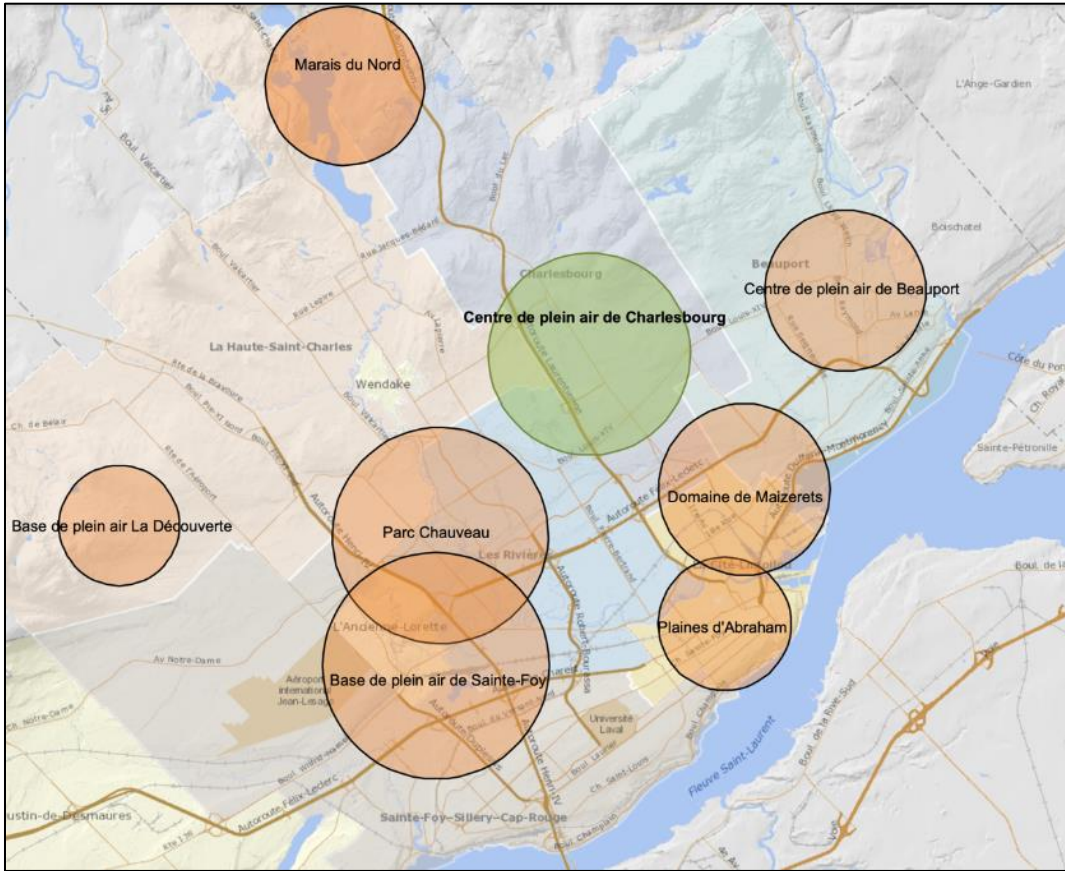


Figure 6: Zone d'usage de proximité des principaux parcs de plein air de Québec et du futur Centre de plein air de Charlesbourg.

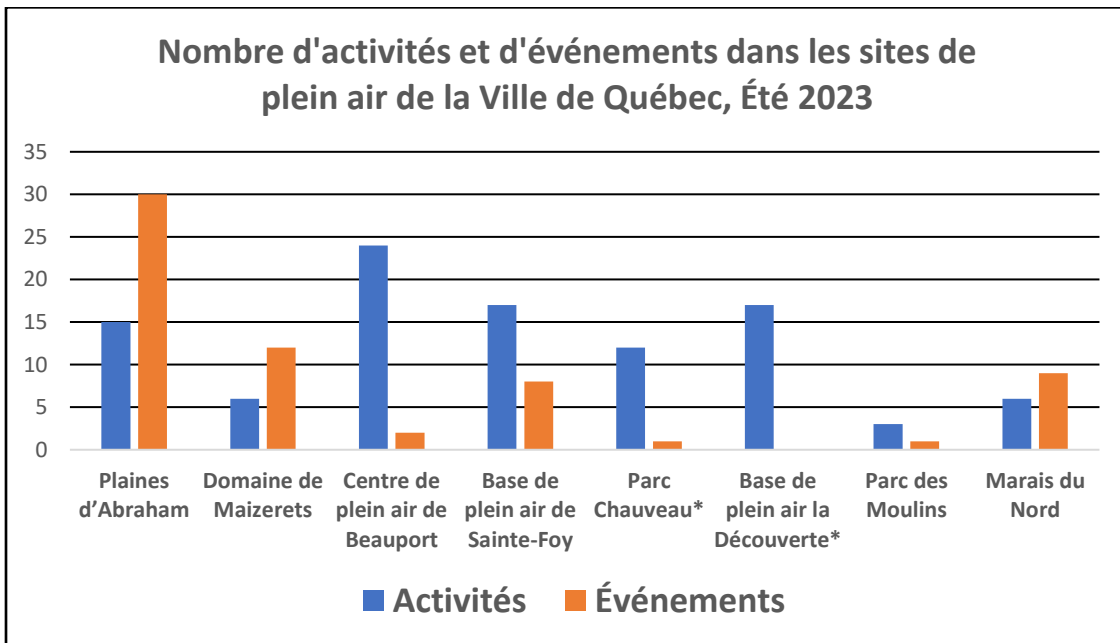


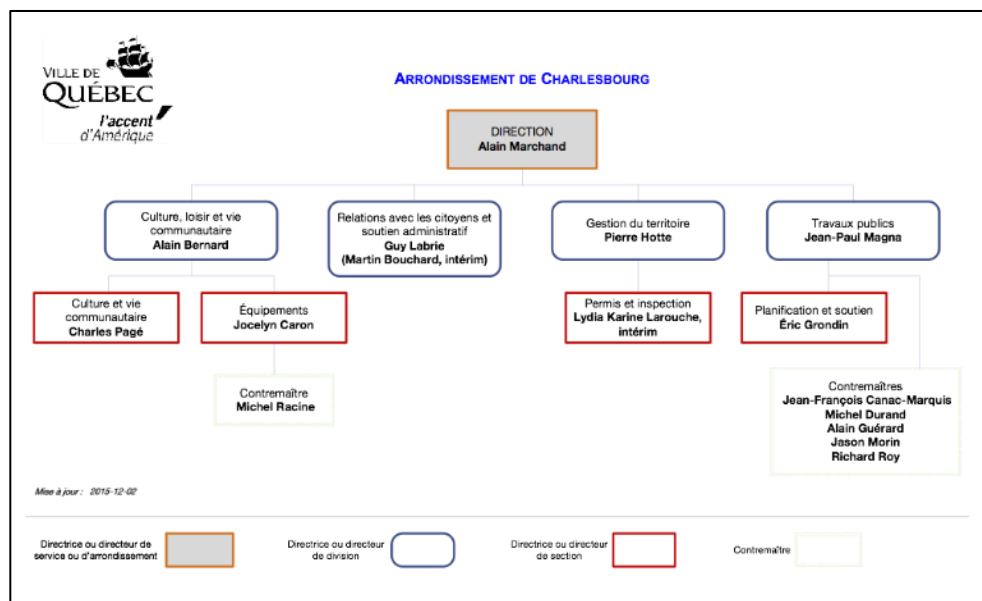
Figure 7 : Nombre d'activités et d'événements dans les sites de plein air de la Ville de Québec, Été 2023. *Parc Chauveau et Base de plein air la Découverte nombre d'événements incomplets.

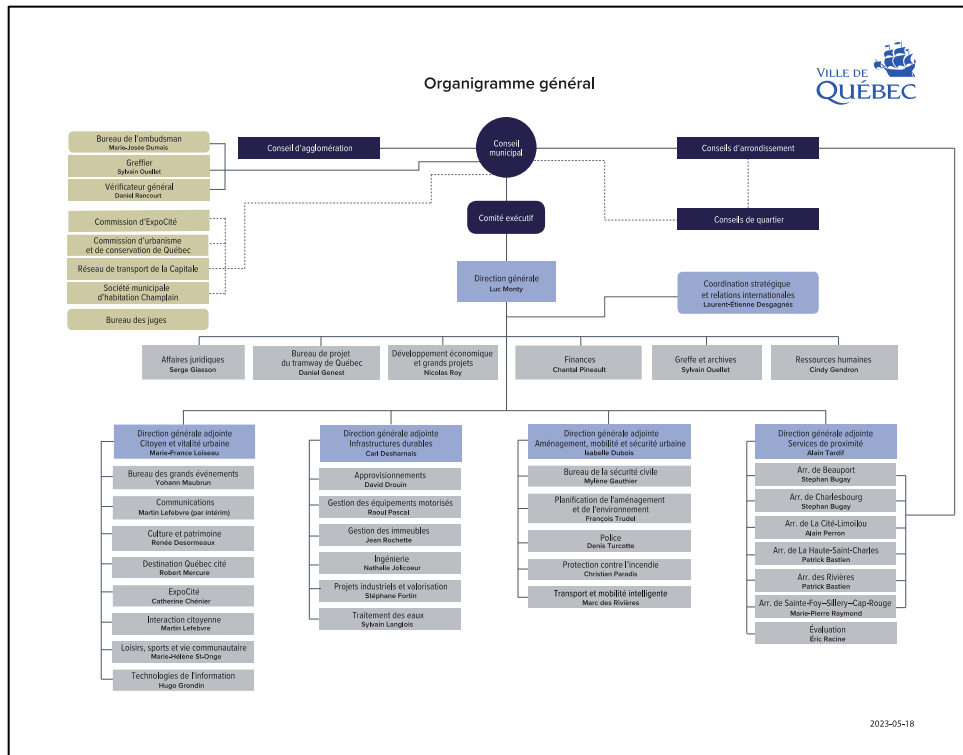
3.2. Modèles de gestion et d'opération de services et des activités de plein air

Notre vision de la gouvernance du plein air urbain à la Ville de Québec qui suit est teinté par le vécu et les rapports fréquents que nous avons maintenus avec ces différentes instances depuis plusieurs années. Il en demeure toutefois que sa description pourrait être actuellement différente entre ce que nous décrivons et ce que comment ces instances de la Ville de Québec sont organisées ou opèrent.

Ainsi nous pensons que les quartiers évoluent à leur propre rythme et ajustent aussi leur modèle de corporations de loisir, de sport et de plein air. Cette dernière décennie, après la fusion des villes, on a voulu garder à proximité des arrondissements les services de loisir et de sport et leur gestion. Puis, après quelques temps, qui sait pour un objectif d'économie, de rationalisation ou d'efficacité, on a effectué une centralisation déployée de ces services (**Figures 8 et 9**). Ces changements ne furent pas implantés sans modifier probablement l'angle de vision et les actions du développement des loisirs et des sports à la Ville de Québec. Dans l'évolution de ce domaine un autre progrès a eu cours par le développement d'organismes spécialisés (Société du domaine Maizerets, Agiro et Groupe Plein Air Faune) prenant en charge le plein air et qui furent mandatés et financés pour ce faire par la Ville de Québec.

Tous les quartiers n'ont pas évolué à la même vitesse dans cette évolution. Orsainville et la couronne Nord, où la nature est plus accessible, ont tardé à développer ce créneau restant plus fidèle à la pratique du sport et du loisir souvent à l'intérieur ou à l'extérieur sur des terrains artificiels et avec des équipements mécaniques. Le plan directeur du plein air urbain est une belle occasion d'ajuster et de mieux répartir les activités, les services et les événements de plein air nature à l'ensemble de la Ville de Québec.





Organigramme
Direction des Loisirs, des sports et vie communautaire
 À venir, demandé à la Ville de Québec le 2023-07-05

Figure 8 : Organigramme des services de loisirs, sports et vie communautaire de la Ville de Québec. 2015, 2023 (générale) direction des Loisirs, sports et vie communautaire (demandé).

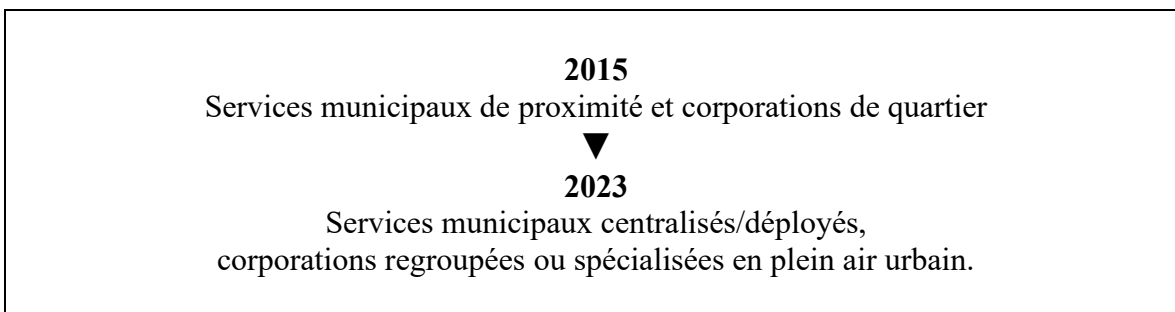


Figure 9 : Schéma de l'évolution de 2015 à 2023 du modèle de services municipaux de loisirs, sports et vie communautaire et des corporations de loisirs, sports et vie communautaire. 2023, Michel Lagacé.

3.3. Historique des échecs et réussites de développement du plein air urbain à Orsainville

Les groupes de citoyens d'Orsainville n'en sont pas à leur première démarche pour valoriser le plein air urbain dans leur quartier et par extension à Charlesbourg et dans la couronne Nord. Dès 2015, des démarches ont été faites auprès de la Commission de la Capitale nationale du Québec pour arriver à cette fin par différentes actions. En 2016, un résultat positif fût atteint par l'aménagement des 3,2 km de sentiers du boisé du Parc des Moulins.

Dès 2016, des démarches avaient été faites auprès de la corporation du Loisirs du Jardin pour l'encourager à développer ce champ d'activité au Parc des Moulins. Celle-ci alors étant fort occupé par l'aménagement et l'opération du Parc Saint-Pierre, puis par celui du centre communautaire du Jardin et du centre de loisirs Gracia-Boivin n'a pas pu s'impliquer dans le développement du plein air urbain au Parc des Moulins. À l'automne 2020, une autre tentative infructueuse fût faite auprès d'un groupe de corporations de loisirs du secteur (Du Jardin, Notre-Dame-des-Laurentides, des Hauts Sentiers et Patro Charlesbourg) et des organismes du domaine Unité de loisir et de sport de la Capitale Nationale, Ville de Québec, CCNQ, CIUSS, CSSDPS pour le développement d'une base de plein air urbain sur le site.

En septembre 2019, une présentation a été faite, sans suite, à Monsieur Steve Verret alors responsable du loisir et du sport à l'exécutif à la Ville de Québec. Finalement, en novembre 2019 a été produit un mémoire³ avançant la proposition d'une base de plein air sur ce site. Ce mémoire fût l'objet d'une conférence de presse le 30 novembre 2019.

Tout au long de ce cheminement l'organisation de deux organismes sans but lucratifs demanda aussi beaucoup d'efforts et de temps de la part des citoyens et organismes d'Orsainville. Il s'agit de la :

- **Société du Parc des Moulins** : De novembre 2016 à 2017. Abandonné et non enregistré. Cette société voulait offrir à la CCNQ la possibilité de gestion et d'opérations d'activités au Parc des Moulins. Cette possibilité fût rejetée par la CCNQ faute de d'offrir à cette Société une possibilité de financement, à cause du son territoire géographique restreint (seulement le Parc des Moulins) et de ses fonctions que la CCNQ voulait mieux préciser.
- **Jardin de la Capitale** : Incorporé le 26 mai 2021 dissolu 21 avril 2022. Société formée pour déposer une proposition par rapport à l'appel d'offre de la Société québécoise des infrastructures. Projet - Acquisition de la serre indo-australienne et de son terrain en vue de sa revitalisation.

³ 2019. Mémoire : Pour un véritable parc récréatif municipal dans la couronne nord de la Capitale ! Lagacé M. et M. Pépin, Table de quartier Orsainville. 38 p.

Toutes ces démarches et efforts faits par des organismes et citoyens étaient certes motivés par des objectifs variés qui souvent se complétaient. Aujourd’hui, alors que la poussière est retombée sur toutes ces démarches et ces efforts et que nous avons été privés de beaucoup de bâtiments démolis sur ce site, nous constatons qu’en voulant donner accès à ce site, à ces bâtiments, à des activités ou des événements, nous voulions tout simplement mais de façon forte et convaincue que **les citoyens puissent mieux profiter, dans le quartier et au Nord de Québec, d’un lieu et d’équipements adéquats pour la pratique du plein air urbain**. C’est ce but qui maintenant, clairement, se dévoile et que nous voulons atteindre dans le temps.

3.4. Contexte et antécédents positifs pour le développement du Centre de plein air de Charlesbourg

Actuellement, les planètes sont alignées pour que le développement d’un Centre de plein air de Charlesbourg soit réalisé et que pour ce faire les analyses, les décisions, les ententes entre les parties et la sélection d’un gestionnaire et opérateur du centre de plein air soient entreprises.

- Entente possible entre la Ville de Québec et la Commission de la Capitale nationale du Québec. Antécédent du modèle du Domaine de Maizerets
« Une propriété de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui est géré par la Ville de Québec qui confie à la Société du domaine Maizerets la prise en charge globale de l’animation et de l’entretien du lieu. » <https://www.capitale.gouv.qc.ca/sites-de-la-capitale/parcs/domaine-de-maizerets/>
- Des rapports fructueux récents entre la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) et la Ville de Québec ont eu cours pour la tenue à l’été 2022 et 2023 de l’événement populaire et de plein air urbain naturel « *Où tu vas quand tu dors en marchant* ».
- Simplification des parties d’analyse et décisionnelle pour ajuster la vocation du parc. Le ministre responsable de la Capitale nationale dont relève la propriété du Parc des Moulins (CCNQ) est député de Charlesbourg et ex vice-président de la Ville de Québec.
- Investissement limité en infrastructure par le changement de la fonction du bâtiment du 9255 avenue du Zoo, d’entrepôt en un bâtiment d’accueil et de services du Centre de plein air de Charlesbourg.
- Antécédent d’appel d’offre municipal pour choisir un organisme chargé de la gestion et de l’opération d’un centre de plein air. (2019, Groupe Plein Air Faune, Base de plein air de Sainte-Foy).
- La conception avancée des travaux prévus de maintien des actifs du Parc des Moulins par la CCNQ (Mise aux normes des trois bâtiments historiques, aménagement des berges et des ponts de la rivière du Berger (**Figure 10**)). Certains travaux sont déjà entrepris et ils pourraient être finalisés pour marquer la création du nouveau Centre de plein air de Charlesbourg.
- La Ville de Québec pourrait ainsi déployer son pôle d’accueil de la rivière du Berger au Parc des Moulins prévu dans le plan directeur des grandes rivières de Québec (2020) (**Figure 11**).

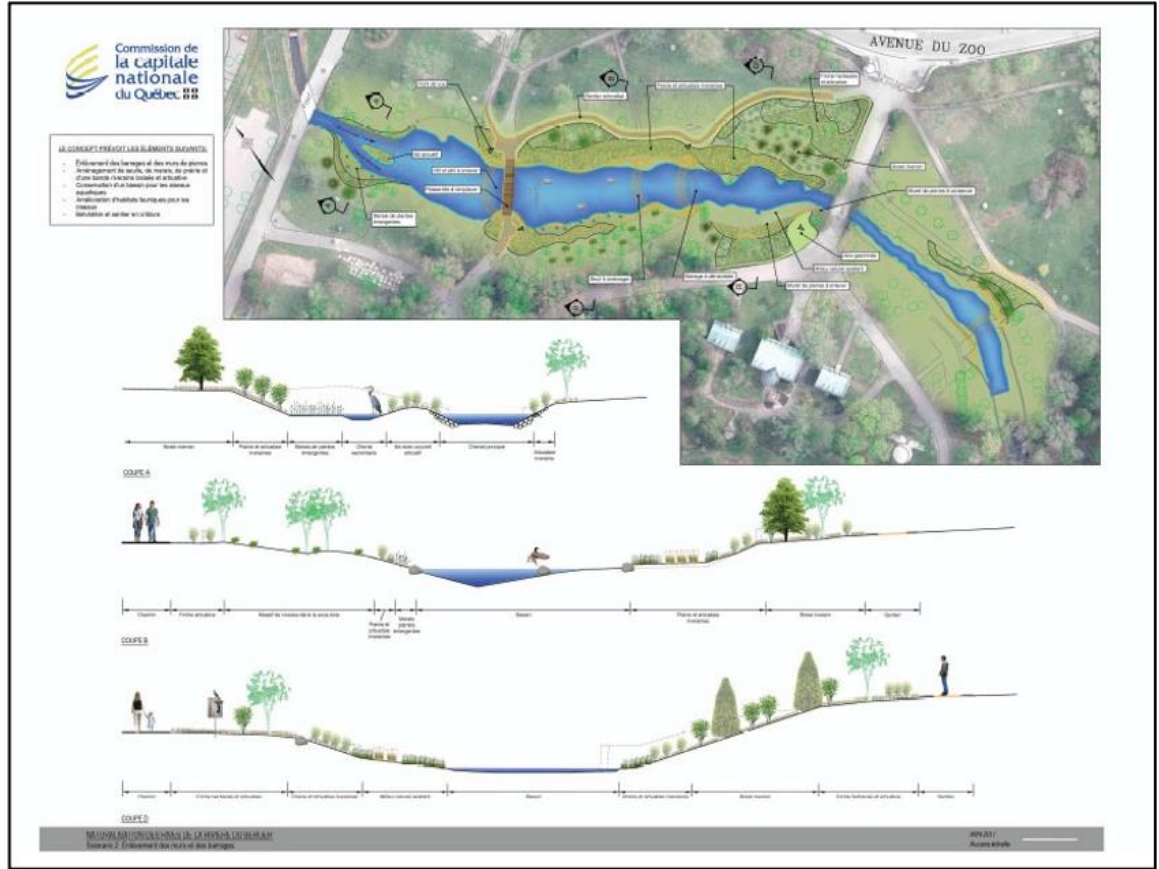


Figure 10 : Travaux d'aménagement des berges et des ponts de la rivière du Berger dans le Parc des Moulins. CCNQ, 2021.

Accueil du centre de plein air et du plan directeur de la rivière du Berger au Parc des Moulins



Figure 11 : Localisation (▼) de l'accueil du Centre de plein air de Charlesbourg et du plan directeur de la rivière du Berger au Parc des Moulins.

4. Potentiel de plein air urbain du boulevard du Loiret Nord

Bordant la limite Est du quartier Orsainville, ce boulevard a fait ces dernières années l'objet de discussions et de divergences. Aujourd'hui, le sujet semble en suspens, mais comme le proverbe avance « les choses qui traînent se salissent. »

Cette partie du boulevard du Loiret est située entre le Chemin du Château-Bigot et la rue des Marsouins. (**Figure 12**). On peut diviser son emprise actuelle et les terrains adjacents en quatre sections :

- **1** : Du chemin du Château-Bigot à une clôture de contrôle avant la rivière des Commissaires, cette section de route est complètement aménagée
- **2** : De la clôture de contrôle à la courbe menant à l'usine de traitement des eaux de Charlesbourg. Cette section est une route de gravier.
- **3** : De la courbe de la route menant à l'usine de traitement des eaux de Charlesbourg à la rue des Marsouins. L'emprise de cette section est en partie déboisée et un sentier de désir est présent et utilisé.
- **4** : De la courbe de la route menant à l'usine de filtration jusqu'à l'usine de filtration et au complexe forestier entourant le lac des Roches, le mont des Épinettes Noires et le mont Reine-Malouin.

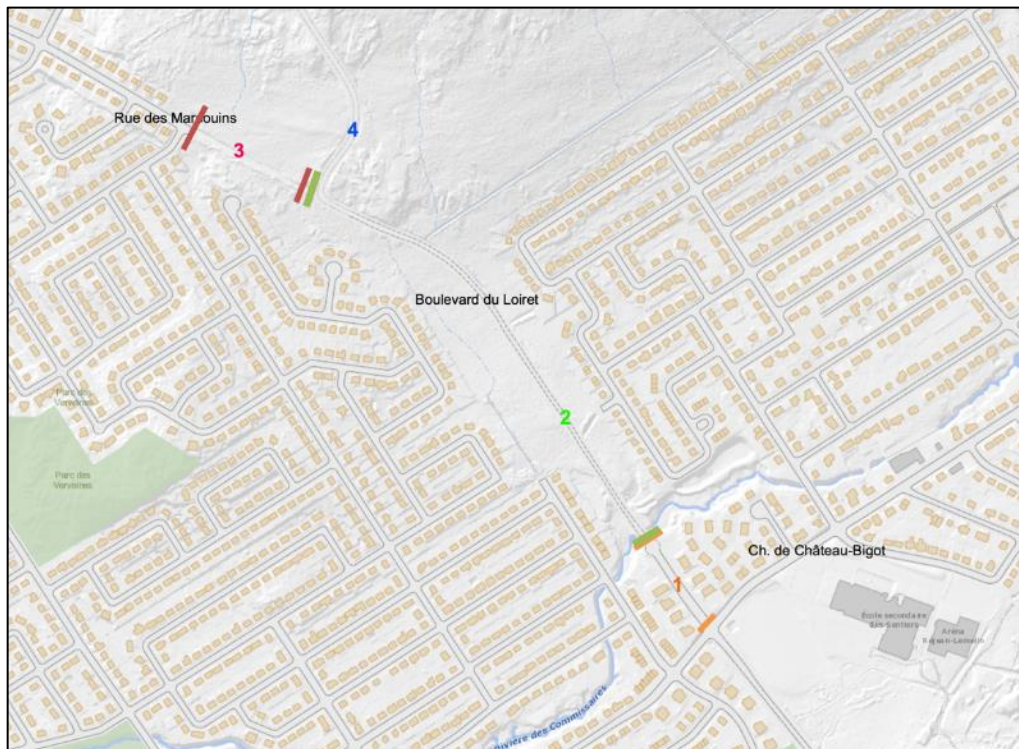


Figure 12: Localisation du boulevard du Loiret Nord et de ses sections d'emprise.

Maintenant que le terrain de jeux est présenté, il faut rappeler les enjeux en présence. En 2021, la Ville de Québec (qui a aménagé le boulevard du Loiret Sud en une première section de quatre voies, puis une seconde à deux voies bordant les terrains de l'école secondaire des Sentiers et y a inclut une piste cyclable) voulait compléter ce tronçon de boulevard et le relier à la rue des Marsouins. Des études et des plans préliminaires ont été préparés. L'objectif que nous présumons était d'en faire une route de jonction et de désenclavement Ouest/ Est

D'autre part, les citoyens du quartier ont été appuyés par l'organisme Forêt Charlesbourg qui a fait des représentations et produit un mémoire⁴ sur le sujet. Il demande entre autres que la forêt et ses arbres soit respectée, que le développement immobilier du secteur soit gelé et abandonné, qu'un parc linéaire urbain y soit aménagé incluant l'agriculture urbaine (forêt nourricière) et récemment une piste d'hébertisme.

L'école secondaire des Sentiers pour sa part demande de l'aménager pour que les étudiants provenant du Nord fréquentant l'école puissent s'y rendre à pied ou en vélo.

Les conseillers municipaux de l'arrondissement de Charlesbourg, après une visite du site, pour leur part se sont dit favorables à la conservation de la forêt urbaine.

Quant au conseil de quartier d'Orsainville, dans une vision du plein air urbain et dans une approche de concertation, nous avançons ces enjeux à considérer dans un aménagement et un débat à venir.

- L'aménagement du corridor du boulevard du Loiret Nord pourrait se faire selon l'approche de « Trames vertes et actives ». (**Figure 4**);
- Les milieux naturels du secteur devraient être protégés;
- Un soin particulier devra être porté au milieu hydrique et au drainage du flanc du massif;
- Les aménagements pourraient être de type quatre saisons;
- Un aménagement pour l'accueil et la sécurité vers le complexe forestier du lac des Roches (**Figure 12, section 4**) pourrait faire partie de l'aménagement de ce corridor. Ceci dans le but de mieux organiser l'accès et la fréquentation actuelle à cette grande forêt urbaine dans un milieu montagneux (mont des Épinettes Noires et mont Reine-Malouin) où se pratique le plein air urbain.
- Une piste cyclable et de sentiers pédestres pourraient être aménagés dans le corridor;
- Un lien routier limité de désenclavement et d'accès au parc linéaire pour son entretien devrait être analysé;
- Le développement immobilier du secteur devrait être gelé et abandonné;
- La Ville de Québec devrait acheter à des fins de conservation les terrains laissés par les développeurs immobiliers;
- Le service concerné de la Ville de Québec devrait débiter dans ce sens, selon les pratiques établies et dans un horizon raisonnable, l'analyse de l'aménagement pour produire une proposition de corridor naturel du Loiret.

⁴ 2021. PROTÉGEONS LA FORÊT À CHARLESBOURG POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Mémoire du groupe Forêt Charlesbourg déposé dans le cadre de la consultation sur la Stratégie du développement durable de la Ville de Québec. Avril 2021. Rédigé par Jean-Paul Galbrand. 19 p.

5. Plein air urbain de loisir

Bien que n'étant pas l'essentiel de notre mémoire, nous présentons ci-après quelques points qui concernent le plein air de loisir et qui nous ont été mentionnés entre autres par des orsainvillois travaillant dans le domaine du loisir et du sport scolaire.

5.1. Parc de voisinage dans le secteur au Nord-Ouest d'Orsainville

Demandé à la Ville de Québec depuis 2015 par des organismes et des citoyens, un parc de voisinage serait essentiel dans le secteur Nord-Est du quartier. D'autres secteurs du quartier sont assez bien desservis par ce type d'équipement. Le parc Saint-Pierre avec 3 équipements (2 secs et 1 aquatique), le parc des Thuyas, le parc linéaire de la rivière des Roches, le parc Lyonnais, le parc de l'école Chabot et nous en oublions peut-être d'autres.

Dans le cadre de notre mémoire de 2015 sur le plan directeur des grandes rivières (2020) et après une visite technique⁵ du sentier multifonctionnel que nous proposons, nous avons suggéré l'aménagement d'un parc de voisinage à proximité du bassin de rétention de l'Original. (Figures 13 et 14) Cette proposition nécessitera une reconfiguration des fonctions actuelles du site et une entente avec le Golf de la Faune Inc. et une consultation des citoyens.

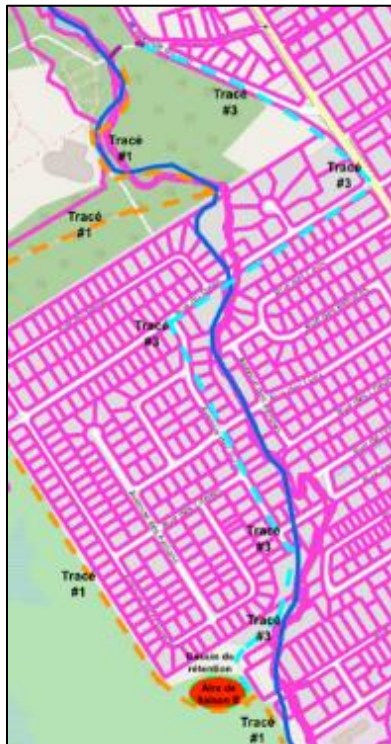


Figure 13 : Site proposé pour le parc de voisinage. Aire de liaison B. Sous-sections du sentier linéaire de la rivière du Berger. 2020.

⁵ 2020. Visite technique du sentier linéaire de la rivière du Berger-tronçon amont. Table de quartier Orsainville et Société de la rivière Saint-Charles. 31 pages Nombreux plans et photos. 29 septembre 2020



Figure 14 : Photo du site proposé pour l'aménagement d'un parc de voisinage dans le secteur Nord-Ouest d'Orsainville. 2020.

5.2. Parc des Verveines

Le parc des Verveines est un petit boisé de 4,5 ha installé sur un îlot rocheux surélevé au centre du quartier d'Orsainville (**figure 15**). Aux environs de 2005, des sentiers y ont été aménagés principalement sur trottoir de bois pour permettre la traversée du parc sans nuire à sa préservation (milieu sensible à l'érosion et au piétinement). Des escaliers massifs en bois et une plate-forme d'observation au centre du parc (n'offrant pas une vue intéressante car située en dessous de la ligne des arbres) y ont également été installés.



Figure 15 : Localisation du Parc des Verveines. Source : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/milieus-naturels/docs/Site4-02f.pdf>

En hiver, l'utilisation du site se révèle dangereuse car les escaliers et sentiers de bois ne sont pas déneigés ; la neige s'accumule et est compactée par les marcheurs, rendant les sentiers souvent très glissants pour les visiteurs. Les portions de sentiers aménagés de façon plus naturelle sont forts agréables et plus sécuritaires.

Il y avait autrefois un belvédère, côté sud du parc, juste au-dessus de la falaise, qui offrait des perspectives visuelles panoramiques spectaculaires sur la Ville de Québec. Celui-ci a été détruit, mais les fondations sont toujours là. Une tour d'observation (**figure 16**) offrant une vue panoramique sur la Ville de Québec constituerait un attrait majeur pour notre quartier.



Figure 16 : Exemple de tour d'observation.

5.3. Parc linéaire de la Rivière-des-Roches

Le parc linéaire de la Rivière-des-Roches a été aménagé par la Ville de Québec lors du développement de nouveaux quartiers résidentiels. La rivière des Roches et ses petites cascades constituent l'attrait principal du parc et lui procurent par endroits un caractère champêtre. Les rives de la rivière sont mises à profit par un circuit pédestre en boucle et de petites passerelles. Bien que nous n'ayons eu le temps de consulter les résidents du secteur, nous souhaitons simplement indiquer ici que le parc mériterait également de recevoir de l'attention dans le cadre de la mise en valeur du plein air urbain dans notre quartier.

5.4. Plateaux pour les aînés

Ce type de plateau de loisir et d'exercice pour les aînés, entre autres aménagé au Patro de Charlesbourg, mériterait d'être également implanté à Orsainville. Un ajout de modules plus utiles et utilisables par les aînés serait à envisager. Nous pouvons vous mettre en contact avec notre citoyenne experte en sports et loisir qui nous a fait part de ce besoin en ajustement.

5.5. Piste d'hébertisme pour les plus jeunes

Ici encore, nous avons pu constater la pertinence et l'utilisation fréquente de cette piste d'hébertisme pour les jeunes au Patro de Charlesbourg. Nous souhaiterions qu'une telle piste soit aménagée à Orsainville. Le futur Centre de plein air de Charlesbourg serait un lieu tout indiqué pour ce faire.

5.6. Piscine extérieure

Enfin, c'est un besoin du quartier qui vous a certainement été demandé à plusieurs reprises. Que ce soit dans une piscine intérieure ou dans un complexe aquatique, nous avons aussi hâte d'aller se baigner à Orsainville. C'est choquant qu'un quartier baigné par tant de rivières et de ruisseaux ne puisse pas offrir à ses citoyens un lieu de baignade.

Le plan aquatique de la Ville de Québec, consulté par un administrateur du Conseil de quartier d'Orsainville, identifie effectivement notre quartier comme non-desservi. La solution proposée dans le plan aquatique est la construction d'une piscine extérieure pour un territoire regroupant Orsainville et Bourg-Royal (lui aussi non-desservi). Selon nous, il ne s'agit pas de la bonne solution, et ce, pour plusieurs raisons :

- Tel qu'indiqué dans le plan aquatique, une piscine publique extérieure de quartier à un rayonnement de 1.5 km.
- La future piscine devrait être située au cœur de notre quartier pour une accessibilité maximale, soit près de l'ancien presbytère ou du parc St-Pierre, puisque c'est là où l'on retrouve une forte concentration de locataires et de logements sociaux.

Aussi, il faut noter qu'Orsainville se retrouve en priorité 4 (soit la plus faible) dans le plan aquatique, ce qui nous fait craindre que ce ne sera pas pour bientôt la baignade à Orsainville...

6. Conclusion

Comme vous constatez dans notre mémoire le plein air nature est dans les racines et le cœur des orsainvillois. Il continuera avec la croissance de sa communauté à lui procurer des bénéfices sociaux et de santé.

N'en dépend maintenant qu'à la Ville de Québec pour que son plan directeur en plein air urbain réponde aux attentes des orsainvillois. Demeurez assuré que vous pourrez toujours compter sur notre support dans ce sens.